

Jean-Baptiste André Godin à madame Lefèvre-Duchemin, 12 décembre 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (43r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à madame Lefèvre-Duchemin, 12 décembre 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49479>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 décembre 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Lefèvre-Duchemin](#)

Lieu de destination Crécy-sur-Serre (Aisne)

Description

Résumé Godin avertit sa correspondante qu'il veut entrer en relation avec monsieur Cardot avant que celui-ci vienne à Guise car il faut qu'il sache lire et écrire convenablement pour occuper l'emploi qu'il demande qui requiert la tenue d'un livre renseignant exactement les entrées, les transformations et les sorties des viandes.

Notes Selon l'index du registre de correspondance, Cardot est boucher-charcutier à Chevresis-Monceau (Aisne)

Support La fin de la formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées. Les derniers mots du texte de la lettre sont manuscrits à la mine de plomb.

Mots-clés

[Aliments](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Cardot \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 6. 18. 1777

Madame,

Si M. Cardot est vraiment dans l'intention de venir au Familistère, je désirerais me mettre en relation directe avec lui, avant de l'engager à faire une démarche ici, mais je n'ai pas son adresse.

Vous me forcez donc plaisir en veillant lui communiquer cette lettre, afin de lui permettre d'y répondre lui-même.

Car pour tenir l'emploi qu'il demande, il faut savoir lire et écrire, de manière à être en état de tenir un livre renseignant très-exactement sur les entrées, les transformations et les sorties des

bières, afin que rien ne puisse se perdre sans être constaté.

Quelqu'un qui ne serait pas en état de bien inscrire ces notes, d'une façon régulière et sans négligence, ne serait pas propre à l'emploi. Il ne faut un homme honnête et désireux de faire son devoir.

Si M. Cardot ne se sentait pas en état de remplir ces conditions, son voyage à Guise n'aurait pas d'utilité. N'oubliez donc, Madame, je vous prie en lui communiquant cette lettre, de prier de ne pas écrire afin que j'ait de propre réponse en que je puisse voir son écriture.

Dans le cas où il recevrait les conditions suivantes, pourrait-il venir pour le commencement de Janvier ? Neuilly

Madame Lefèvre-Duchemin.